

IMAGINAIRE IDENTITAIRE DES NOMS PROPRES ET APPRENTISSAGE DES LANGUES

Véronique Dahlet (USP)

Au Moyen-Age, dans les pays d'Europe majoritairement catholiques, on s'empressait de donner un nom à l'enfant nouvellement né, car, si par malheur il venait à mourir (et ce n'était pas rare à l'époque), ce petit d'homme était condamné à rester éternellement dans les limbes. Privé de nom, il ne pouvait pas être présenté au Jugement Dernier; il n'avait donc aucune chance de pouvoir être reçu au Royaume des Cieux. Il n'allait pas non plus en enfer. Son sort était pire: donné à la vie, son existence n'était pas reconnue. Voici donc un être existant-non existant, une personne qui n'est personne: qui ne fait pas partie des hommes, qui n'est même pas apte à partager le sort des condamnés à l'enfer.

Cette peur ancestrale, bien que fondée en religion, illustre parfaitement, au-delà des croyances et des âges, que recevoir un nom, c'est accéder au rang de sujet, c'est-à-dire s'ancrer dans l'ordre du symbolique, entrer dans la communauté de parole, de jugement et de valeur.

Le nom, si expressivement et fantasmatiquement qualifié en français de *propre*, est donc ce par quoi la personne s'insère dans le groupe de ses pairs et s'y situe, par tout un dégradé de différenciations, dont le plus immédiat est ce nom qui l'identifie comme étant lui et non un autre. Mais justement, Freud le disait déjà : il y a de l'autre dans le *JE*, et avant lui, plus radical, Rimbaud affirmait sans détour que « Je est un autre ».

On verra ainsi comment l'appropriation de son nom est comme consubstantiel à une nécessaire illusion d'individuation par définition incomparable (le *comme* est exclu du processus d'identification)¹. Illusion nécessaire parce que préalable à la constitution du sujet, il s'agit pourtant de se demander si le même processus se reproduit au moment où un apprenant entre en langue étrangère. Après tout, le nom propre est de fondation. Le reste-t-il lorsqu'il subit l'épreuve du translinguistique, i.e. du passage d'une langue à l'autre? Cette contribution, qui donnera voix à un nombre significatif d'apprenants brésiliens de langues étrangères, cherchera à vérifier si le nom propre constitue le point d'ancrage par excellence à partir duquel l'apprenant peut devenir (se juge pouvoir

¹ Ce qui inquiète si fort dans le clonage, c'est précisément le fait que le 2^e terme de la comparaison, i.e. le comparé, puisse se reproduire (en tout cas, en principe) à l'infini, ce qui suscite de l'angoisse. Cette angoisse est générée, à mon sens, par cette nouvelle donne qu'on pourrait appeler « l'apocryphe du vivant ».

devenir) sujet parlant l'autre langue, l'étrangère. Dans bien des cas, pourtant, ce nom propre renferme des résonances elles-mêmes étrangères, marquant une ex-origine – mais en réalité, brouillant la notion d'origine -, de sorte qu'il devient pertinent de se demander si pour l'apprenant, apprendre telle langue étrangère ne signifie pas, par-delà les contingences immédiates, entreprendre l'apprentissage de soi, à partir de l'autre dont je suis et de l'autre qui est du moi.

Le nom propre qui m'appelle

Le nom propre est un nom qui appelle : la personne, parce qu'elle s'y re-connaît, réagit au nom proféré : elle y répond (cf. *répondre au nom de*). Sous l'apparente banalité du scénario (combien de fois s'entend-on appelé par notre nom ?), il faut voir pourtant la confirmation toujours réactualisée de notre insertion dans l'échange social, et donc la reconnaissance partagée que nous y avons notre place. De fait, quand j'entends mon nom, et quelque soit le contexte, j'entends, beaucoup plus qu'une parole identificatoire, que je fais partie de la communauté parlante parce qu'elle me légitime par le fait même de préférer mon nom. De la même manière, quand je dis mon nom, j'ouvre à chaque fois le procès de mon insertion dans la communauté parlante.

On voit donc que le nom dépasse amplement sa fonction immédiate d'identité civile. Mais, avant de poursuivre plus avant, il vaut la peine d'interroger le fonctionnement linguistique du nom propre.

1.1. Quel nom propre

Partons d'abord de cette constatation que le nom propre peut être nom propre de chose ou nom propre de personne. Le fonctionnement linguistique diffère cependant sur plusieurs points. Ainsi, (a) tandis que le nom propre de chose s'accompagne d'un article (les Alpes, l'Académie Française)², l'anthroponyme est dépourvu d'article (au point que son effacement suffit à indiquer qu'il s'agit d'un nom propre : *J'aime les oliviers* vs. *J'aime Olivier*³). En outre (b), contrairement au nom propre de chose, le nom propre de personne comporte deux séries parfaitement distinctes : le patronyme et le(s) prénom(s). Cela s'explique par le fait que l'anthroponyme est de nature sociale, et si le nom propre

² Cela n'est pas vrai dans toutes les langues romanes. Ainsi, si l'anthroponyme se passe de l'article défini en français ou en anglais, ce n'est pas le cas pour l'allemand ou l'italien et dans une large mesure le portugais.

³ La majuscule (domaine de la ponctuation de mot) renforce le partage entre nom propre et nom commun.

d'objet a pour fonction de désigner, la fonction du patronyme consiste à la fois à désigner et à reconstruire/rappeler la lignée dont provient la personne nommée, tandis que le prénom (ou les prénoms) est devenu plus « arbitraire », dans la mesure où il « est choisi aujourd'hui en dehors de toute identité familiale » (Zonabend, 1977 : 285)⁴.

Pour ce qui nous concerne, on s'intéressera préférentiellement au nom propre de personne. On conviendra cependant que le nom *propre*, en tant que « marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique » (Benveniste, 1974 : 201), ne renvoie que partiellement à sa dénotation. Et cela, pour plusieurs raisons. En premier lieu, comme le rappelle Jespersen (1971 trad. : 75-83), parce qu'il se trouve des individus portant le même patronyme, ou bien le même prénom, ou bien même le même patronyme et prénom tout à la fois. De sorte que le *idem* ne renvoie pas nécessairement au même individu, puisqu'il ne le désigne pas nécessairement de manière unique, pour reprendre les mots de Benveniste⁵. En second lieu, même dans les langues comme le français et l'anglais (pour lesquelles, on l'a vu, le nom propre se distingue habituellement par l'absence d'article), l'anthroponyme peut être introduit par un article défini, au singulier ou au pluriel, ou par toute autre forme substitutive, ce qui, une fois de plus, relativise le trait /singulier/ du nom propre. Cela est vrai aussi bien pour les langues qui marquent le nom propre de l'article défini – allemand, portugais, italien – que pour celles – français, anglais – qui l'en dispensent. Les expressions comme *On a dîné avec les Durand* ou *Je connais deux Éric* ne sont pas rares. Alors que, « Au sens strict, un nom propre ne peut avoir de pluriel », le pluriel est tout de même possible, explique Jespersen (1971 trad. : 80-81), parce que le nom propre contient des connotations de propriétés, qui dépassent donc amplement la stricte dénotation d'individu. Enfin, ce sont ces mêmes connotations accumulées dans le nom propre qui expliquent la facilité avec laquelle celui-ci peut se transformer en nom commun (cf. *C'est un Pissaro – Il fait le Pyrrhus*)

1.2. L'illusion du nom *propre*

⁴ Le choix du prénom est aujourd'hui presque totalement – si ce n'est tout à fait – séparé du stock effectif des prénoms portés par des membres de la famille : grands-parents/oncle-tante/parrain-marraine. Ce phénomène est devenu perceptible à partir des années 70.

⁵ Et cela, même si « Le seul lien qui unit les individus portant le même nom propre est métalinguistique, la classe des *Orcutt* étant celle des individus quelconques nommés *Orcutt* » (Rey-Debove, 1977 : 271).

Exclusivité toute relative, définitivisation possible et facilité à tomber dans l'emploi en nom commun : il y a de quoi ne plus se fier à l'individualité, au caractère singulier et identificatoire annoncés dans l'expression même de *nom propre*. Persiste malgré tout la sensation d'individuation, de singularité non entamée, d'identité entière. Pourquoi cette persistance, qui peut même faire dire à la langue, par exemple : « *Qui êtes-vous ? – Je suis + nom propre* » ? On peut y voir deux raisons au moins.

La première relève de l'ordre symbolique. En effet, l'entrée dans l'ordre symbolique, qui conditionne l'entrée dans le langage, correspond à la prise de conscience de la séparation du moi d'avec la mère (capacité à percevoir son corps séparé de celui de la mère/ à se percevoir séparé de la mère pour se construire une image de soi) et du même coup, à la formation de l'identité. Cette identité en formation⁶ consiste pour le jeune enfant à acquérir la capacité à s'auto-désigner (d'abord à la 3^e personne, puis par l'emploi du JE). Il n'est pas douteux que par la suite se cristallise l'interface entre le JE identificatoire et le nom propre, et le tout, dans l'activité langagière.

L'autre raison repose, à mon sens, sur un leurre, encore que celui-ci, toujours éphémère mais toujours recommencé, puisse être nécessaire tout à la fois à la satisfaction de l'*ego* et à l'économie des échanges sociaux. Le leurre nécessaire, à partir de la question initiale : « Qui êtes-vous ? », consiste à supposer que mon interlocuteur formule *nécessairement* une *demande d'identité*, de sorte que je décline mon identité, mais aussi, en même temps et très naturellement, j'y inclus, j'y joins, dans mon nom, tout ce que je sais/désire être moi. Ce faisant, mon interlocuteur formule le plus souvent une demande d'identification (et non d'identité), à la manière d'une lecture digitale, c'est-à-dire que de moi il ne désire que la dénomination, afin de pouvoir me cerner, me différencier, m'isoler du groupe de mes semblables, et cela seulement⁷.

⁶ L'identité en formation, qui succède à la « chora sémiotique » caractérisée chez le nourrisson par les processus primaires et les pulsions, correspond à la « phase thétique », qui place l'*ego* dans le signifié, et l'Autre dans le lieu du signifiant. Cf. J. Kristeva, *La Révolution du langage poétique*. Paris : Seuil, Tel Quel, 1974, p.43-49.

⁷ Dans les grandes villes brésiliennes, pour obtenir l'autorisation de pénétrer dans un immeuble, on rencontre trois (au moins) types d'épreuve d'identification. La formule la plus cordiale (parce qu'elle maintient l'illusion de demande d'identité) consiste à donner son nom. Une formule moyenne consiste à devoir présenter sa carte d'identité, dont on relève le numéro. Cette identification s'accompagne souvent d'une saisie photographique, qu'on appelle encore photo d'identité. Dans les deux cas (numéro de la carte d'identité et photo d'identité), la permanence du mot *identité* peut atténuer la pénible impression d'opération de fichage, du reste bien connue dans les groupes historiquement exclus (à une certaine époque : les juifs, les homosexuels, les dissidents, etc. ; aujourd'hui, les délinquants, les 'terroristes', etc.). Enfin, la troisième épreuve d'identification consiste à procéder à la lecture de l'empreinte digitale, ce

Pour comprendre la persistance de ce leurre, il est utile de revenir à l'analyse linguistique du nom propre. En effet, plusieurs linguistes ont observé que le nom propre ne connote pas, ou connote différemment des noms communs. Ainsi, pour J. Rey-Debove, « Les noms propres connotent leur signifiant », c'est-à-dire que, à défaut de pouvoir créer du signifié, ils ne renvoient à aucune valeur au-delà de leur forme phonique (1978 : 272) ; tandis que pour Charolles, le nom propre « ne connote pas, il n'évoque aucune caractéristique des êtres particuliers auxquels il est rattaché » (2002 : 54). Ainsi, celui qui me demande de m'identifier en reste à cette valeur de connotation zéro du nom propre, qui remplit alors complètement sa fonction dénominative.

Mais on se souvient que Jespersen (cf. *supra*) expliquait que si le nom propre pouvait s'employer au pluriel, c'est précisément parce qu'il est susceptible de recevoir « des connotations de propriétés ». Ainsi, l'énoncé suivant : « les Kaminski sont en vacances » est parfaitement admis, dans la mesure où, pour le locuteur en question, le syntagme « les Kaminski » se décline sur la base des différentes propriétés que l'énonciateur associe à ce nom propre, comme par exemple : la famille qui porte le nom de Kaminski ; mes voisins ; ceux avec lesquels je discute toujours dans l'ascenseur, etc. Or, s'il est vrai que, quand j'énonce le nom de quelqu'un, ce nom peut être renforcé, pour moi, d'une série de propriétés qui par conséquent le connotent, il est encore plus vrai que, quand j'énonce mon propre nom, il est pour moi *saturé* de connotations de propriétés. C'est bien pourquoi je mets dans mon nom tout mon être, tout ce que je représente pour moi et crois représenter pour autrui. Ce n'est pas autrement que peut s'expliquer la réponse de l'enfant qui s'exclame, sur le ton de l'évidence partagée : « C'est moi ! » lorsqu'on lui demande au téléphone ou à l'interphone de s'identifier. Pour ce jeune sujet non encore entièrement soumis aux rituels sociaux, même le nom reste (encore) un objet de médiation trop lointain, ou en tout cas, trop peu éloquent, pour rendre compte de ce qu'il est. Aussi ce leurre est-il nécessaire pour contourner la grande difficulté que l'on a à admettre que l'autre en face ne cherche qu'à nous identifier, car alors on devrait faire un effort immense sur nous-même (un effort d'abnégation, de retenue de notre amour-propre) pour accepter de décliner notre identification sans y investir notre identité.

qui constitue la méthode la plus univoque de la reconnaissance de notre singularité, et corrélativement, la plus dépourvue d'épaisseur identitaire, parce que cette reconnaissance est séparée du réseau social, qui fait lien. Dans cette forme extrême, l'illusion d'une demande d'identité ne résiste pas.

En réalité, c'est le «pouvoir d'autodésignation» qui crée un décalage important, un abîme peut-être même, entre la personne qui *donne* son nom (comme cela se dit si bien), et celui qui *dit* le nom de l'autre, car le pouvoir d'autodésignation «fait de la personne non plus seulement une chose d'un type unique, mais un soi» (Ricoeur, 1990 : 45). De sorte que le nom donné et le nom reçu sont comme deux réalités différentes, par l'expérience différente qu'elles produisent.

2. Le nom propre de la langue étrangère

Reste à savoir si, lorsqu'il est mis en contact avec une langue étrangère, le nom propre n'accuse pas un décalage bien plus important encore, s'il ne perd pas de sa densité d'identité, voire d'identification. Pour ce faire, j'ai soumis un questionnaire à trois groupes d'étudiants brésiliens de FLE⁸, ayant pour thème le dispositif triangulaire : nom propre/identité/langue étrangère.

2.1. Le moi inentamé

Ainsi, on a vu que le nom propre, dans sa fonction dénomminative, entraîne une forte réduction de l'identité au profit de l'identification, qui, elle, est de l'ordre du permanent. Or, quand il est en contact avec une langue étrangère, le nom propre gagne encore plus, s'il se peut, en fonction dénomminative, i.e. identificatoire, tout en relativisant considérablement le sentiment du permanent. Cela, parce que le nom résonne différemment, sous l'effet de l'accent ou de la prononciation, qui peut parfois s'éloigner fort de la prononciation en LM.

A priori donc, la fonction purement dénomminative doublée de la perte du sentiment de permanence⁹ débouche sur une perte d'identité, de sorte que l'on pourrait supposer que le sujet apprenant qui entre en LE ressent une réduction drastique de ce qui le constitue. Or, les résultats de l'enquête vont dans le sens exactement inverse. A la question « Quando seu nome é pronunciado com o sotaque da língua estrangeira, você tem a impressão de ser a mesma pessoa ? », 90% des étudiants interrogés n'éprouvent aucune hésitation à affirmer leur permanence intacte: “eu sei que sou eu”- “sempre me sinto a mesma pessoa”- “não me altera em nada”. Pour la très grande majorité des apprenants,

⁸ Le questionnaire a été distribué à 3 groupes, soit 100 étudiants. Le premier groupe est en deuxième semestre d'apprentissage, le second en quatrième semestre et le dernier en huitième. L'enquête a été menée auprès d'étudiants de l'USP, qui en général font tous une double habilitation (portugais/français).

⁹ Permanence du moi assurée par la récurrence a priori infinie de mon nom.

donc, l'altération du nom n'affaiblit pas le sentiment du moi. L'épreuve du translinguistique n'est guère significative, du moins de ce côté-ci de l'Atlantique.

Réelle ou imaginaire (dans le fond, peu importe), cette sorte d'indifférence aux altérations du nom constitue, peut-être, un atout pour s'approprier la langue de l'autre. Admettre des manquements qui écorchent le nom propre, des altérations qui néanmoins ne créent pas de fissures dans l'image de soi, c'est accepter des variations autour du thème du soi ; c'est aussi se défaire de ses adhérences identitaires, processus de détachement qui devient gage d'ouverture pour l'étrangeté de la langue-culture de l'autre. Ce processus rappelle assez bien celui de l'acculturation, plusieurs fois décrit déjà.

2.2. Le moi volé

Sur les 100 apprenants enquêtés, il vaut la peine de souligner le fait qu'un seul apprenant refuse catégoriquement tout type d'altération du nom propre, alors que par ailleurs, il est également le seul à déclarer qu'il est d'origine « indigène » : si son nom ne résonne pas familièrement, cet apprenant le vit mal, comme une dépossession angoissante de soi : « Sinto-me outra pessoa. Nome é nome. Não muda. Não traduz. » Le fait est assez spectaculaire pour s'y arrêter. D'abord, par rapport aux réponses de l'ensemble du groupe, où les évocations de dédoublement/duplication/déplacement du point de repère identitaire par la langue étrangère sont ressenties comme des expériences, des rôles agréables à éprouver : « Me agrada, porque acho curioso e divertido » ; « Me agrada, pois cria um universo de intimidade e de aprendizagem » ; « Me agrada, porque acho diferente ». Ensuite, cet apprenant est également seul à exprimer fermement l'importance fondamentale de la fidélité au nom pour que soit préservé le sentiment d'identité. Enfin, je l'ai dit, c'est l'unique apprenant à déclarer que son origine est « indigène » : « meus avos e bisavos são de origem indígena », même si le nom de famille, dit-il, provient probablement du portugais¹⁰. Et c'est bien cela qui est le plus remarquable : la revendication identitaire se fonde sur le tandem de la fidélité dans l'énonciation du nom propre et de l'origine endogène. Le sentiment d'appartenance à l'ici entraîne plus spontanément et sans ambiguïté une revendication

¹⁰ Le passé colonialiste et esclavagiste explique largement le raisonnement fondé sur une dissociation très nette entre le nom de famille et le sentiment d'origine.

identitaire qui trouve sa justification dans l'*enracinement* dans cet espace et dans la participation à la constitution, à l'histoire de cet espace.

2.3. Le moi modulable

Entre ces deux extrêmes, le nom propre modifié par la langue étrangère cause un sentiment d'étrangeté passager (« *estranhamento* », 5%), dû à la non reconnaissance immédiate de soi dans le nom tel qu'il a été énoncé. Mais il provoque aussi, de façon plus inattendue, la malléabilité du moi (Maria José: "É como se fosse outra forma de me enxergar"; Carolina: "cada 'variante' do nosso nome nos permite nos adequar a determinados papéis que estamos 'atuando' no momento"); le transfert du moi (Isabela: "mergulhar nessa cultura estrangeira, me *despindo* da minha língua e cultura materna e da minha origem"); ou la multiplication du moi (Regina : « sou mais eu; sou eu duas vezes, no meu idioma e também no idioma da pessoa que está pronunciando meu nome diferente »).

Ces différentes perceptions déclenchées par le nom propre en quelque sorte étrangéifié indiquent la facilité avec laquelle ces apprenants sont susceptibles de modeler, d'agrémenter, voire de changer le moi. Que ce soit sur le mode du dépouillement du moi (Isabela se défait de sa langue, de sa culture et de son origine pour se construire un nouveau moi dans la langue étrangère), ou sur le mode du jeu de rôle (Carolina évoque les moi possibles qu'elle est appelée à assumer selon telle ou telle variante de son nom), ou encore sur le mode de la multiplication du moi (Regina se retrouve elle dans sa langue première et elle dans la langue qui lui fait entendre différemment son nom), ces apprenants manifestent une remarquable aptitude à la coopération, à la liaison. De fait, il semble qu'ils ont une claire représentation de la dynamique des moi successifs ou pluriels qu'implique l'immersion dans la langue étrangère. Ainsi, Carolina n'a aucune répugnance à constater que son nom propre puisse se décliner sur un paradigme de variantes (!). Regina se projette d'emblée un moi dans la langue qu'elle s'approprie. Il faut bien sûr reconnaître qu'il est difficile de dire si ces divers moi assumés signifient beaucoup plus qu'un répertoire de rôles pré-établis. Mais il est encore plus difficile, je crois, de penser que ces déclinaisons du moi n'engagent pas, d'une manière ou d'une autre, les projections identitaires du sujet apprenant une langue justement qualifiée d'étrangère.

3. Qu'y comprendre ?

Si on procède maintenant à une synthèse des différentes perceptions qu'entraîne l'altération du nom propre par la langue étrangère, se pose inévitablement la question de savoir comment interpréter ces données. Car rappelons-le : 90% des apprenants se disent indifférents aux altérations subies par leur nom.

Ainsi, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le nom propre ne constitue guère le point de référence à partir duquel les apprenants construisent l'appropriation de la ou des langue(s) étrangère(s). Mais précisément, au Brésil, comme d'ailleurs dans toute l'Amérique dite Latine, le nom de famille comporte, si ce ne sont des résonances étrangères (slaves ou japonaises, par exemple), du moins la mémoire de transplantations, et ceci vaut également pour les noms d'origine portugaise, même si la mémoire de cette transplantation-là peut s'estomper sous l'effet du partage de la langue des deux côtés de l'Atlantique. Outre la mémoire des transplantations, le nom propre non portugais a été souvent modifié pour se rapprocher des sonorités de la langue portugaise, ainsi que le rappellent 60% des apprenants interrogés, de sorte que le lien, même fantasmatique, avec une terre d'origine, est extrêmement ténu, voire inexistant. Enfin, 50% déclarent ne pas savoir l'époque à laquelle leur famille est arrivée au Brésil, et 20% n'en ont qu'une idée approximative. La faible transmission de la légende familiale entraîne donc une perception toute contemporaine de son histoire. Cela explique probablement aussi le fait que tous les apprenants, sans exception, ont répondu *non* lorsqu'il leur a été demandé s'ils avaient choisi d'apprendre telle ou telle langue en raison du lieu d'origine de leur famille. Apprendre une langue/des langues ne signifie pas, pour eux, une exploration identitaire moyennant une langue anciennement souche.

L'ensemble de ces facteurs, on s'en doute, éclaire d'une manière originale la question de l'identité dans son rapport à la langue-culture étrangère. Au Brésil, l'identité tend à se fondre avec l'origine spatiale (l'espace territorial) et dans le temps ramassé de l'aujourd'hui. En revanche, la constitution de l'identité a très peu à voir avec le parcours patrilinéaire ou anthroponymique. Il est important de mesurer le changement du paradigme (par rapport à une vision euro-centrée, par exemple !) : c'est davantage l'ici, l'entendement du moi habitant l'espace avec ce moi tangible du corps, axe de tous les repères possibles, qui m'attestent dans mon identité.

Dans cette perspective, entrer dans une langue étrangère et s'entendre nommer en langue étrangère ne perturbe guère les représentations du moi, à l'exception de quelques

apprenants, comme on l'a vu. Au contraire, dans la mesure où l'identité se fonde sur la configuration spatiale, on peut même dire que le groupe consulté est dépourvu de toute adhérence identitaire, du moins lorsque celle-là passe par l'énonciation déformante du nom propre.

Bien sûr, il reste toujours possible d'interpréter le sentiment de permanence massivement évoqué par le groupe consulté par le fait qu'en dernière instance, tous les contacts avec la langue étrangère se produisent en salle de classe, c'est-à-dire que la situation de communication ne dépasse pas, d'une manière ou d'une autre, la simulation. En d'autres termes, il reste toujours possible de dire que les apprenants ne sont pas véritablement confrontés à l'épreuve du soi, dans la mesure où celle-là se produit fondamentalement dans l'épreuve non simulée du langage, dans l'épreuve hors apprentissage de sa pragmatique. De sorte que ce serait la nature même de l'interaction, en classe de langue, qui expliquerait en partie le fait que les apprenants ne se sentent guère ébranlés dans la maintenance de leur identité. Je crois pourtant que, sans sous-estimer que l'épreuve du soi se réalise fondamentalement dans le langage, c'est-à-dire dans la relation dialectiquement gérée avec l'autre, et par conséquent dans ses modalités pragmatiques, la réponse des 90% d'apprenants nous apprend un phénomène nouveau, contemporain, qui donne des signes de plus en plus tangibles et précis, à savoir que la question de l'identité ne se pose plus vraiment en termes de positions solidement campées où il y aurait un *JE* massif et homogène en face duquel il y aurait l'*AUTRE*, lui aussi massif et homogène.

Lorsque les apprenants répondent « eu sou eu/ não me afeta em nada », cela signifie que le présupposé de départ est déjà dans le moi fait du multiple, que le moi le vit comme tel et le recherche comme tel. C'est également ainsi qu'il faut comprendre le plaisir à entendre son nom à partir d'autres résonances : « Agrada pelo fato de que é possível se sentir em um país estrangeiro dentro da sala de aula », « gosto de sotaques ». Je suis désigné, singularisé, certes, par mon nom propre, mais celui-ci a beau être décliné selon toutes les variantes de l'autre langue/des autres langues, ma permanence demeure, car je me re-connaiss avec et parmi les autres, c'est-à-dire que je me *connais*, et me *reconnais* à travers toutes ces langues et ses variantes car je suis fait d'origine multiple.

Dans ces conditions, apprendre une langue étrangère, c'est apprendre par l'autre que je suis fait de lui, et que je l'accepte parce que j'ai le sentiment confus mais certain qu'il est fait de moi. Cela ne signifie pas pour autant qu'il est *comme* moi. La question de

savoir si l'Autre est *comme moi* ou *pas comme moi* donne lieu à un débat tout à fait différent, et qu'il ne s'agit de ne pas confondre avec la pensée de l'identité, bien que ce soit trop souvent le cas. En effet, engager le débat à partir de l'Autre *comme moi* ou *pas comme moi* a constitué, de façon abusive, l'axe de représentation à partir duquel des discours de domination ou d'exclusion ont pu fructifier, d'où le risque réel de convulsions identitaires. Or, dans la réflexion sur l'identité – et le groupe d'apprenants consulté nous le rappelle très naturellement – c'est d'abord dans la relation que se constitue l'identité, qui devient alors par nature évolutive, changeante, ouverte par la co-relation qui la sous-tend. Mais cela, semble-t-il, à partir du moment où se maintient la représentation du moi-corps inscrit dans l'espace, au reste non excluant, de l'ici.

Bibliographie

- Benveniste E. 1974. "L'homme dans la langue". *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris : Gallimard, Tel.
- Charolles M. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys, Coll. L'Essentiel Français.
- Jespersen O. 1924 [1971 trad. franç.] *La philosophie de la grammaire*. Paris : Gallimard, Tel.
- Rey-Debove J. 1978. *Le métalangage*. Paris : Le Robert, Coll. L'Ordre des mots.
- Ricoeur P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil, Points.
- Zonabend F. 1977. « Pourquoi nommer ? », in Lévi-Strauss Cl. *L'identité*. Paris : PUF/Quadrige.